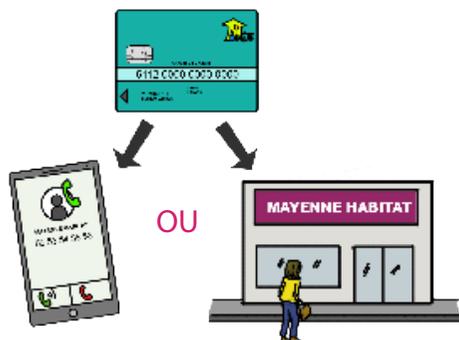


## Les autres moyens de paiement

### Par carte bancaire

Vous utilisez votre carte bancaire pour payer votre loyer chaque mois auprès du service Encaissement de Mayenne Habitat...



en téléphonant  
au **02.53.54.55.56**

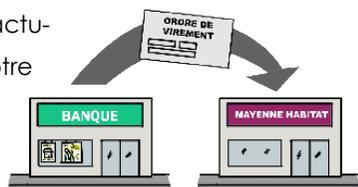
en vous déplaçant au  
**service Encaissement.**

**Service encaissement**  
4 rue Claude Chappe,  
53000 Laval

### Par virement bancaire

Vous effectuez chaque mois un virement bancaire sur le compte de Mayenne Habitat en utilisant **les coordonnées bancaires qui se trouvent au dos de votre avis d'échéance.**

 Rappelez dans le libellé de votre virement le n° de dossier de facturation figurant sur votre avis d'échéance



## ► Coordonnées

**Service encaissement**  
4 rue Claude Chappe,  
53000 Laval

[contact@mayenne-habitat.fr](mailto:contact@mayenne-habitat.fr)  
[www.mayenne-habitat.fr](http://www.mayenne-habitat.fr)  
02.53.54.55.56

### Siège social :

10 rue Auguste Beuneux,  
CS 62039,  
53020 Laval Cedex 9

### Agence de Laval - Saint Nicolas (Agence Est) :

Tour TA,  
6 rue Drouot,  
53000 Laval

### Agence de Laval (Agence Ouest) :

7 rue du Docteur Charcot  
53000 Laval

### Agence de Château-Gontier (Agence Sud) :

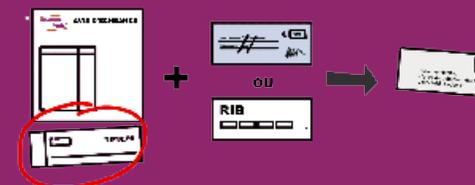
Résidence de la Maillardière,  
34 rue J. Renard,  
53200 Château-Gontier

### Agence de Mayenne (Agence Nord) :

Résidence de Bretagne,  
460 rue des Fauvettes,  
53100 Mayenne

**MAYENNE**  
*Habitat*

# Vos moyens de paiement



**MAYENNE**  
*Habitat*

## Le prélèvement automatique

Comme pour d'autres factures (électricité, téléphone, assurances,...) vous nous autorisez à prélever auprès de votre banque le montant de votre loyer.

Pour le prélèvement, vous avez le choix entre trois dates : **le 7, le 10 ou le 15 du mois.**

Ce mode de paiement très pratique se met en place avec un simple formulaire à remplir, que vous pouvez récupérer en agence, qui peut vous être envoyé sur simple demande ou que vous pouvez télécharger sur [www.mayenne-habitat.fr](http://www.mayenne-habitat.fr).

Le moyen  
le plus sûr pour  
ne pas oublier  
de payer votre



Ce service est  
**gratuit**



N'oubliez pas de vérifier que votre compte bancaire est approvisionné

## Le paiement en ligne

Le paiement en ligne vous permet de régler votre loyer **directement de chez vous, sans frais, 24h/24 et 7j/7.**

Il suffit de vous connecter à votre espace locataire sur le site internet de Mayenne Habitat, en entrant vos codes de connexion (identifiant et mot de passe).



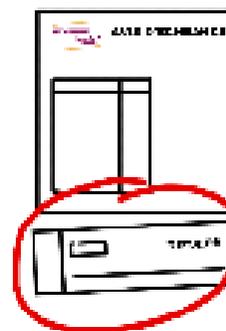
[www.mayenne-habitat.fr](http://www.mayenne-habitat.fr)

Lors de votre première connexion, l'identifiant est votre n° de Dossier Facturation (DF) et le mot de passe est votre n° de Dossier Client (DC). Vous trouverez ces informations sur votre avis d'échéance.



## Le paiement par TIP ou par chèque

Pour payer votre loyer, vous utilisez **le coupon TIP en bas de votre avis d'échéance** que vous renvoyez accompagné d'un chèque OU de votre RIB (pour un prélèvement sur votre compte).



Vérifier votre domiciliation bancaire sur le TIP et datez et signez.



Pour un règlement par chèque, libellez votre chèque à l'ordre de Mayenne Habitat.

N'oubliez pas de joindre le volet TIP



Affranchissez au tarif normal. Ne joignez aucune autre correspondance.